

SOMMAIRE

INCENDIES: l'Institut de police scientifique et criminologique de l'Université de Lausanne s'illustre au milieu des flammes.....P.2



SCIENCES ET PSYCHANALYSE. Un colloque de deux jours fait le pont entre les champs de recherches universitaires.....P.3

ORNITHOLOGIE ET MONOGAMIE: des volatiles infidèles dans nos parcs et forêts.....P.3

COMMUNIQUÉ DU SÉNAT DE L'UNIL. Les derniers faits de l'année 2001.....P.4

HAMLET À LA GRANGE: Y a-t-il quelque chose de pourri au Royaume de Dorigny?.....P.8



Mario Botta à l'UNIL

Placé sous le thème «L'Homme dans la Ville», le cours public 2002 de l'UNIL débute par un coup d'éclat: la venue à Lausanne le 16 janvier de Mario Botta pour un exposé sur sa vision de l'urbanisme et la présentation de quelques unes des ses récentes réalisations.

Né en 1943 à Mendrisio, Mario Botta s'est intéressé à l'architecture dès son plus jeune âge. A 15 ans, il est élève dessinateur dans un atelier d'architecture de Lugano (Carloni et Camenisch). Durant ses études à Venise, il fait un stage dans l'atelier du Corbusier et participe au projet du nouvel hôpital de Venise. Il rencontre ensuite Louis I. Kahn et collabore à l'exposition du projet du nouveau Palais des Congrès. C'est à Lugano en 1969 qu'il entame sa carrière professionnelle. Ses premières constructions - en particulier des maisons familiales au Tessin, des musées et des églises - annoncent déjà un style très marqué et une intense recherche à la fois esthétique et fonctionnelle. En parallèle à une activité internationale d'architecte et d'urbaniste, il enseigne dans des écoles



remysteinegger

d'architecture (EPFL en 1976, Yale en 1987) et anime de nombreux séminaires et conférences aux quatre coins du monde. En 1996, il s'engage dans la création et la gestion de la nouvelle académie d'architecture du Tessin, partie intégrante de l'Université de Suisse italienne.

Professeur à la Faculté de droit et membre de l'Institut de droit public, M. Pierre Moor apportera au thème un éclairage juridique et Jean-Bernard Racine, professeur à l'Institut de géographie et coordinateur du cours, lancera le débat

et les questions du public. La projection à la Cinémathèque suisse du film de Jacques Tati, *Trafic*, complète la réflexion sur le thème abordé.

Thématique d'actualité appliquée au réseau urbain, le développement durable sera abordé le 23 janvier par M. Marc Sauvez, du Ministère français de l'aménagement du territoire et de l'environnement et Jean-Pierre Danthine, professeur en HEC.

• Axel Broquet

Mercredi 16 janvier, 18h15, BFSH2, auditoire 1031

Meilleurs vœux pour 2002

Cet Uniscope est le 2ème numéro de l'année. Il est cependant possible que certains n'aient reçu le N°438 que fort tard ...ou pas du tout! Il a une nouvelle fois été prouvé que dans un concours de circonstances, ce sont toujours les circonstances qui gagnent: une série d'avatars (indépendants de notre volonté) ne nous ont pas permis de recevoir en temps et en quantité nécessaires notre (précieux) journal. C'est dommage! Il comportait notamment un article citant les récents succès lausannois dans les sciences de la vie.

Il présentait également le bilan d'une année d'activité du Bureau d'égalité des chances de l'UNIL et une conférence en médecine du sport sur la limite entre thérapie et abus. Nous y donnions aussi les instructions pour l'attribution des places de parc à Dorigny (Elles seront répétées dans le prochain numéro.). Ceux qui désirent copie de ce numéro et qui n'ont pas accès à notre site Internet www.unil.ch/uniscope (pour le télécharger au format PDF) peuvent nous le demander. Mille excuses et meilleurs vœux pour 2002. •La rédaction

Chaire d'honneur de la Ville

Grâce au parrainage de la Ville de Lausanne, l'UNIL pourra accueillir chaque année un enseignant d'une université européenne membre du réseau UNICA.

Fondé en 1990, UNICA regroupe 29 universités de capitales européennes situées dans 25 pays. Ville olympique par la présence du CIO et de 16 fédérations sportives internationales, Lausanne manifeste une nouvelle fois sa volonté d'ouverture et de présence sur la

scène européenne. Grâce à ce nouvel aspect du partenariat Ville-UNIL, l'UNIL pourra élargir son projet de participation à un programme pilote de l'Union européenne sur la politique linguistique.

Par sa subvention, la Commune couvrira les charges salariales de cette chaire «Unica» que l'UNIL valorisera par l'organisation de conférences données par le professeur invité sur un thème intéressant la Ville. •ab

Incendies: la recherche criminalistique

Le département Incendies et explosions de l'Institut de police scientifique et criminologie (IPSC) de l'Université de Lausanne est toujours au faite de l'actualité brûlante.

L'Université de Lausanne est une des rares institutions européennes à dispenser une formation spécialisée et complète en matière de criminologie (basée sur les sciences humaines) et de criminalistique (basée sur les sciences exactes). Une série de sept modules "euro-compatibles" constituent l'enseignement de la criminalistique: fixation et exploitation de l'état des lieux, analyse des traces d'origine humaine, des documents, des micro-traces, stupéfiants, armes à feu, interprétation de l'élément de preuve, analyse criminelle incendies et explosions. L'enseignement modulaire permet aux étudiants de suivre certains modules hors de nos frontières, dans des instituts universitaires spécialisés ou dans des unités de recherche des laboratoires judiciaires de police.

L'IPSC est dirigé par Pierre Margot, qui assure les cours, ainsi qu'un maître-assistant et 4 professeurs associés –dont deux sont également rattachés à des services de police, comme Olivier Ribaud, actif auprès de la police cantonale vaudoise et Jean-Claude Martin (voir encadré), expert des tribunaux du canton du Valais.

Incendies sur le vif

Le département Incendies et explosions fonctionne comme un



véritable service d'expertise, avec une permanence permettant de répondre aux demandes de magistrats, services de police et même certains mandats internationaux, comme lors de l'incendie du Dôme de Turin ou l'explosion de l'usine AZT de Toulouse. Pour le professeur Jean-Claude Martin, ces mandats d'expertise permettent de coller avec la réalité en réalisant une recherche appliquée, fondée sur l'étude de cas réels et l'analyse en laboratoire.

Gothard en feu

L'incendie du tunnel du Gothard a posé des problèmes nouveaux. Intervenir dans un tunnel –milieu semi-confiné fortement pollué par

les suies– fut une première. La conservation du site a également posé un sérieux problème car l'effondrement partiel de la voûte a entraîné la dispersion voire la destruction des indices. L'incendie enfin a été d'une

ampleur tout à fait inhabituelle, tant par sa durée (36 heures) que par sa violence.

Les investigations ont duré plusieurs jours, pendant lesquels les experts se sont efforcés de reconstituer l'origine et les causes de l'incendie, à la fois par l'observation du site, l'examen des véhicules impliqués dans la collision et par l'ana-



Drame du Gothard: les deux véhicules dont le choc a embrasé le tunnel pendant 36 heures. Photographies réalisées par les assistants du département Incendies et explosions lors de l'expertise.

lyse des déclarations des témoins. Le rapport d'expertise ne sera rendu public qu'au mois de mars prochain, aucun détail ne pouvant être divulgué d'ici là.

•Stéphane Gachet

Jean-Claude Martin, professeur associé à l'IPSC

Jean-Claude Martin est expert aux tribunaux du canton du Valais et professeur associé à l'IPSC depuis 1994. Assisté de six docteurs, il est responsable du département incendies et explosions.

Après 30 années d'enseignement au collège secondaire de Saint Maurice, ce professeur de chimie a renoué avec l'université en obtenant son doctorat lors de sa cinquantième année. Avant de partir à la retraite en automne prochain, il reste un précieux collaborateur scientifique dans les questions d'incendie.

Convoqué pour une expertise lors de l'incendie du tunnel du Gothard, Jean-Claude Martin a vu sa mission largement étendue. Il dirige aujourd'hui un collège d'experts qui a été mis sur pieds sous l'impulsion du procureur tessinois Antonio Perugini. La mission de ce collège d'experts est de regrouper des compétences et de faire circuler des informations, qui habituellement restent confidentielles. L'idée étant d'étendre l'expertise

initiale sur l'origine et la cause de l'incendie survenu dans le tunnel du Gothard à la problématique de la sécurité d'un tunnel routier alpin. Jean-Claude Martin a ainsi réuni le président des experts du tunnel du Mont-Blanc, le spécialiste des explosions chargé de la sécurité à la Préfecture de Police de Paris, un spécialiste italien de la calorimétrie et un spécialiste des fluides (Jacques-André Hertig, chargé de cours à l'EPFL).

Passionné de sciences exactes, le professeur Martin a été "séduit" par l'expertise des incendies et explosions, «qui représentent un champ d'investigation large, des puzzles scientifiques faisant appel à des notions complexes dans lesquelles la physique, la chimie et les mathématiques sont incontournables.»

•sg

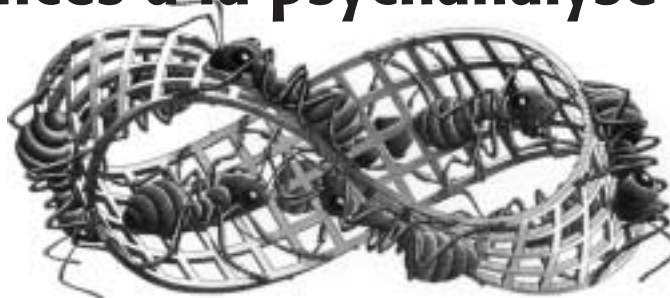


Le professeur Jean-Claude Martin (à droite) pendant l'expertise du tunnel du Gothard

Des sciences à la psychanalyse et retour

Un prochain colloque fera le point sur les enseignements réciproques entre la psychanalyse et les autres sciences.

PE.R.U (Psychanalyse et Recherche Universitaire) est une association qui regroupe des psychanalystes et des universitaires orientés par et vers la psychanalyse. Le 8ème colloque de P.E.R.U est organisé par le professeur François Ansermet du SUPEA. Le colloque se tiendra au théâtre de Vidy et abordera l'incidence réciproque entre la psychanalyse et des champs de recherches tels que les neurosciences –qu'abordera le professeur Pierre Magistretti–, la génétique, la littérature, la linguistique, la criminologie ou encore l'esthétique. Chacun de ces domaines sera représenté par d'éminents spécialistes, de Lausanne et d'ailleurs.



Le ruban de Moebius, interprété par M.C. Escher. Une figure emblématique de l'interrelations entre les sciences et la psychanalyse.

L'association P.E.R.U est présidée par Jacques Aubert, professeur d'anglais, traducteur et éditeur des œuvres de James Joyce dans la Pléiade. L'intérêt suscité par cet auteur est à l'origine du rapprochement de Jacques Aubert et Jacques Lacan, l'un apprenant de l'autre et inversement. Comme l'a dit Lacan, «les poètes disent toujours quand même les choses avant les autres.» L'écrivain Valérie Novarina

fera la démonstration de la psychanalyse appliquée à la littérature.

Le concept de plasticité

Les neurosciences comme la psychanalyse butent ensemble sur l'incontournable question de la singularité. Les neurosciences définissent des mécanismes universaux qui aboutissent à produire de l'unique, à travers l'inscription de l'expérience vécue. Finalement, tout

est affaire de plasticité, tant dans les formations de l'inconscient que dans l'évolution du langage, jusqu'aux arts dits «plastiques», comme le démontrera l'historienne d'art Véronique Mauron.

Tout est noué

La psychanalyse s'est aussi développée par des champs connexes. Freud n'a pas fondé la psychanalyse seulement sur la clinique, mais encore à partir des questions amenées par la littérature, l'art, la mythologie, l'histoire des religions et les sciences de son époque.

Une interrelation lie depuis lors la psychanalyse à d'autres champs de recherche. Ce colloque sera l'occasion d'en faire le point en examinant les rapports de la psychanalyse avec différents champs connexes.

• Stéphane Gachet

Rens: voir Mémento page 6

Oiseaux monogames: vol au-dessus d'un nid de cocus

La vie sexuelle des oiseaux est plus mouvementée qu'il n'y paraît. Philipp Heeb, professeur à l'Institut d'écologie de l'UNIL présentera lors d'une conférence la vie intime dissolue et volage de certains volatiles.

Les ornithologues ont longtemps associé monogamie sociale et monogamie génétique. En utilisant la technique des empreintes génétiques, l'écologie comportementale démontre une réalité toute autre: beaucoup d'oiseaux sont infidèles. Les paternités hors couple sont chose fréquente. Certaines espèces d'oiseaux atteignent des taux records d'infidélité. Chez les mésanges charbonnières du parc du Bourget par exemple –une

thèse est en cours à leur sujet– il a été déterminé que près de 50% des nichées ont une paternité hors couple.

Quelles motivations et stratégies ces infidélités cachent-elles? Quelle peut être la fonction de la paternité hors couple? Le professeur Philipp Heeb, boursier de la fondation Sandoz, répond à ces questions avec les outils de l'écologie comportementale, dont un des piliers conceptuel se résume à la détermination des bénéfices et coûts de telles pratiques.

Des stratégies invisibles régissent les rapports entre

mâles et femelles qui, bien qu'élevant des jeunes ensemble, n'ont pas forcément des intérêts identiques. Leur comportement co-évolue dans une influence réciproque.

Pour les femelles, la monogamie présente des avantages directs. Les mâles s'évertuent de nourrir la couvée, femelle et oisillons. Comme le déclare le professeur Heeb, «en comparant différentes espèces, plus la femelle a besoin du mâle, plus elle est fidèle!» Il existe également une corrélation entre la fidélité et la mortalité: les espèces à forte longé-

vité présentent moins de naissances hors-couple. L'infidélité quant à elle présente des bénéfices indirectes pour les femelles: bénéfice génétique, fécondité assurée et éventuellement avancée hiérarchique dans une population. Les comportements d'infidélité chez les femelles vont sélectionner des contre-stratégies chez les mâles qui veulent assurer la paternité des jeunes qu'ils nourrissent. Il s'en suivra une coévolution entre le comportement des femelles et des mâles. C'est donc une véritable négociation qui se joue entre les deux sexes, les uns comme les autres adaptant leur comportement sur celui de leur partenaire.

•sg

Conférence: Prof. Philipp Heeb

Rens: voir Mémento page 6



Parole au Sénat de l'UNIL

Sénat de l'UNIL

COMMUNIQUÉ DU BUREAU DU SÉNAT NO 110

Lors de sa séance extraordinaire du 12 septembre 2001, le Sénat de l'Université de Lausanne a discuté le rapport du Rectorat sur l'avenir de l'Université de Lausanne.

Le bureau du Sénat a estimé que la demande du Rectorat de débattre de ce rapport était légitime et qu'elle allait dans le sens d'une meilleure transparence et d'une plus grande démocratie au sein de l'UNIL.

Il faut souligner le caractère purement consultatif d'une telle séance. Le Sénat ne s'est pas prononcé formellement sur ce rapport, qui demeure de la seule responsabilité du Rectorat.

NO 111

Séance ordinaire des 29 novembre et 10 décembre 2001

FAITS MARQUANTS

La séance des 29 novembre et 10 décembre 2001 a surtout été marquée par la discussion de trois points sensibles: la propriété intellectuelle sur les découvertes faites à l'UNIL, les mandats privés des membres du corps enseignant (un sujet particulièrement chaud au plan politique, on se souvient encore des décisions de la table ronde) et, de manière plus interne, l'introduction de la prétitularisation conditionnelle de professeurs assistants.

Propriété intellectuelle et mandats privés

Le Sénat a décidé de proposer les modifications suivantes de la LUL :

1.- adjoindre 2 alinéas supplémentaires (al. 3 et 4) à l'article 5 de la LUL, à savoir :

3. L'Université assure la mise en valeur des résultats de la recherche, des inventions ou des créations intellectuelles techniques, dont elle a la propriété ou la jouissance.

4. A cette fin, elle peut créer des organismes de valorisation de droit public ou de droit privé et déléguer à des tiers certaines tâches liées à la valorisation. Sa rémunération peut prendre la forme de prises de participation dans des sociétés.

2.- adjoindre à l'art. 24 une nouvelle attribution au Rectorat sous chiffre I), soit I) mettre sur pied les structures relatives à la valorisation des résultats de la recherche, élaborer des principes et directives correspondants et veiller à leur application.

3.- modifier l'intitulé de l'art. 65 et de refondre complètement les articles 65 et suivants comme suit :

Mandats privés

Art. 65.

1. Les membres du corps enseignant ne peuvent accepter des mandats privés qu'à condition que ceux-ci ne por-

tent pas préjudice à leur enseignement ou à leurs recherches.

2. Le Conseil d'État fixe par règlement, après consultation du Rectorat, les conditions de communication au Rectorat et de rétrocession à l'UNIL auxquelles sont soumis les mandats privés des membres du corps enseignant à plein temps.

3. Le taux de rétrocession sera de 6% au maximum des revenus nets sous réserve d'une franchise fixée par le règlement. La redevance pour l'utilisation des infrastructures de l'Université est due par tous les membres du corps enseignant selon un barème fixé par le règlement.

Art. 66.-

1. A l'exception des droits d'auteur, l'Université est titulaire des droits de propriété intellectuelle portant sur toute création intellectuelle technique, ainsi que des résultats de recherche obtenus par des membres du corps enseignant dans l'exercice de leurs activités au service de l'Université. Sont réservés les accords comportant des clauses de cession ou de licence en faveur de tiers ayant financé partiellement ou totalement les recherches.

2. Dans la mesure où une obligation contractuelle ou le maintien du secret nécessaire à la protection d'un brevet ne s'y oppose, les membres du corps enseignant restent libres d'utiliser et de communiquer les résultats de leurs recherches à des fins scientifiques ou académiques, à l'exclusion d'une utilisation commerciale. Les droits exclusifs d'utilisation des programmes informatiques créés par les membres du corps enseignants dans l'exercice de leurs activités au sein de l'Université reviennent à cette dernière.

3. Elle pourra convenir avec les ayants droit de se faire céder les droits d'auteur concernant les autres catégories d'oeuvres.

4. L'Université détermine, dans des délais fixés par des directives du Rectorat, si elle souhaite mettre en valeur des résultats, notamment par leur exploitation commerciale.

5. Si l'Université prend en charge la valorisation des résultats obtenus par des membres du corps enseignant, elle rend compte régulièrement de l'état d'avancement de ses travaux de valorisation aux chercheurs concernés et veille à ce que ceux-ci reçoivent une part appropriée des revenus générés par la mise en valeur de ces résultats. Cette part n'est pas soumise à la redevance frappant les mandats particuliers.

6. Si l'Université renonce à prendre

en charge cette valorisation, elle peut déléguer sa compétence aux membres du corps enseignant à l'origine des créations concernées. Dans ce cas, l'Université peut être associée aux revenus ainsi générés, en particulier, dans la mesure de l'utilisation de son infrastructure.

7. Le Conseil d'État fixe par règlement, après consultation du Rectorat, les conditions et les modalités de participation aux revenus applicables aux membres du corps enseignant et à l'Université.»

Art. 71 bis nouveau Mandats privés

Les articles 65 et 66 s'appliquent par analogie au personnel administratif et technique de l'Université. En aucun cas ce dernier n'est tenu d'effectuer du travail dans le cadre des mandats privés du corps enseignant.

Introduction d'une procédure de prétitularisation conditionnelle ("Tenure Track")

Le Sénat a adopté, avec plusieurs modifications importantes, un document du Rectorat visant à l'introduction de la prétitularisation conditionnelle de professeurs assistants, dont le poste pourra, le cas échéant, être transformé en poste de niveau supérieur après quatre ans. La discussion a été vive et passionnante. Des voix se sont fait entendre pour mettre en doute avec force l'opportunité de copier un système et un vocabulaire d'origine américano-saxonne sur nos réalités européennes. La commission de promotion devra comprendre une forte participation externe ; elle pourra très bien parvenir aussi à une non-nomination. Une proposition des étudiants d'associer des représentants des corps autres que le corps enseignant à certains niveaux de l'évaluation n'a pas pu être retenue.

Autres infos:

1. Le Sénat doit élire un recteur pour les années 2003-2007. La commission de présentation siègera le 14 janvier 2002. Les membres du Sénat ont jusqu'au 30 avril 2002 pour annoncer au président du Sénat leurs candidats ; 10 signatures sont requises. Le bureau du Sénat a adopté la date du 30 mai 2002 pour la séance du Sénat extraordinaire touchant la nomination du recteur pour la période 2003-2007.

2. Le recteur Jean-Marc Rapp a été élu président de la CRUS (Conférence des recteurs des universités suisses) pour 3 ans dès le 1er avril 2002.

3. Le recteur annonce que le rapport sur l'avenir de l'Université de Lausanne a été remis au Département de la Formation et de la Jeunesse. Dans sa

séance du 15 novembre 2001, le Conseil d'État a étudié un autre rapport, de provenance interne. Le recteur a reçu ce deuxième rapport confidentiel. Le constat de la situation est identique dans les deux rapports, mais ils divergent dans les conclusions. Le rapport du Département sera remanié, avec celui du Rectorat comme annexe, et mis en consultation de manière très large (partis, associations, communes, syndicats, UNIL, etc.). En avril 2002, le Conseil d'État établira son analyse, ce qui débouchera certainement sur la mise en chantier d'une révision complète de la LUL.

4. Le Sénat a accepté une modification de l'article 9 LUL concernant la nouvelle dénomination de l'Institut de Police Scientifique et de Criminologie (ISPC) ainsi que le changement du règlement de la Faculté de droit.

5. Le Sénat a élu ou reconduit les membres suivants pour ses différentes Commissions:

Commission de la Recherche scientifique

• Election d'un membre: Monika Büttler (HEC)

• Election d'un membre adjoint: Serena Romano (Lettres)

• Sont reconduits: Johannes Hunziker, membre (Sciences), Jean-Pierre Dauwalder, membre adjoint (SSP)

Commission triangulaire

• Election d'un membre: Ute Heidmann (Lettres)

Commission de gestion

• Election de cinq membres: Patricia Mangin (Médecine), Ioannis Papadopoulos (SSP), Jean-Claude Mühlethaler (Lettres), Thomas Lufkin (Etudiant), Sacha Buff (PAT)

• Election d'un suppléant: Anne Joho (PAT)

Commission législative

• Election du Président: Jacques Maué (Médecine)

• Election de trois membres: Eliane Christen (SSP), François Marillier (Sciences), Olivier Gaillard (Etudiant)

Conseil de discipline

• Election de trois membres: Stéphane Abbet (Corps intermédiaire), Olivier Gaillard (Etudiant HEC), Thomas Lufkin (Etudiant HEC)

Divers

6. Le Sénat a adopté le rapport du Rectorat sur les Fonds spéciaux de l'Université, ainsi que le projet de budget 2002 de l'Université.

7. Le Sénat a accepté la dissolution du groupe du Sénat pour le service financier.

Au nom du Bureau du Sénat

Le président du Sénat:

Denis Müller, professeur

Le 27 décembre 2001

Le sceau de l'Université de Lausanne (illustration centrale) est présent à chaque séance du Sénat. Photo De Jongh.



Diversité de la médecine post-moderne

Le professeur Vincent Barras terminera le 16 janvier son cycle de cours sur l'idée de modernité en médecine et se penchera plus précisément à cette occasion sur l'histoire récente, des années 70 à nos jours.



Dans les domaines, par exemple, de la génétique, de l'imagerie magnétique, de la pharmacologie ces dernières décennies, les qualificatifs ne manquent pas : avancée majeure, révolution, progrès déterminant. Est-ce bien le cas? Pour l'historien, le fait de savoir s'il s'agit réellement de progrès n'est pas directement intéressante. La question de savoir pourquoi on a besoin de ces qualificatifs et comment on les emploie met en évidence une certaine vision de la médecine dont on n'a pas toujours conscience. «La médecine, ce sont des corps et des techniques, mais c'est aussi un discours», rap-

pelle Vincent Barras. «la médecine s'est donnée à voir, depuis deux siècles au moins, comme «moderne» et a toujours évolué. Si les nouvelles connaissances ont de tous temps amélioré notre santé, notre perception sociale de la médecine n'est plus aussi unilatérale que par le passé: on a commencé à prendre conscience que certains indicateurs du bien être, qui avaient toujours évolué positivement, commençaient à stagner: la médecine «de pointe» reste accessible à une minorité de personnes dans le monde. Globalement, on adopte plus souvent qu'avant une attitude sceptique vis-à-vis de la médecine.

Pour Vincent Barras, c'est cette irruption d'un discours critique dans le champ de la médecine qui est un phénomène intéressant. Aujourd'hui, il est devenu rare «de faire de la médecine sans justification éthique explicite». Par ailleurs, l'ère post-moderne implique de renoncer au postulat au moins implicite de la médecine comme entité autonome et singulière. Les médecines «traditionnelles», indienne ou chinoise par exemple, l'homéopathie et un large éventail de pratiques touchant à notre vision de la santé se sont immiscés dans les pratiques et les discours sur la santé et la médecine. Et même si



Les discours sur la médecine : moins unifiés qu'on pourrait le croire...

un pluralisme médical a toujours existé, Vincent Barras explique que si c'est le politique qui a souvent forcé les facultés de médecine à prendre en compte un certain nombre de pratiques hétérodoxes par rapport aux pratiques académiques « modernes », il existe aujourd'hui la nécessité pour le corps médical de tenir compte de cette réalité sans que cela n'implique forcément de les accepter, par ailleurs.

Reste que, bien souvent, on est peu conscient de cet aspect authentiquement post-moderne de la médecine. Et l'une des finalités de cette histoire critique de la médecine doit, pour le professeur Vincent Barras, permettre de déstabiliser un peu les certitudes ancrées dans le discours médiatique ou politique sur la médecine, alimentés par une histoire classique

prompte à glorifier les progrès sans en questionner la finalité.

En abordant dans son dernier cours la période « des années 70 à nos jours », ce sont nos propres pratiques que l'historien va déconstruire. Et si les étudiants de quatrième année à qui le cours est proposé ne se bousculent pas pour y entrer, les praticiens expérimentés, eux, y trouvent un écho aux questions auxquelles ils sont confrontés chaque jour: il n'est pas rare, en effet, que leurs prescriptions cohabitent avec celles d'autres recommandations au style pas toujours « académique ».

• Luc-Olivier Erard

Rens : voir memento page 6

A lire : Histoire du médecin.

Sous la direction de L. Callebaut.

Éditions Flammarion, 1999

Et s'ils nous parlaient de l'Afghanistan ?

Trois ténors de la recherche sur ce pays dévasté prendront part à une conférence organisée par la professeure Mounia Bennani-Chraïbi le vendredi 17 janvier.

L'Afghanistan, peuplé de 26 millions d'habitants et grand comme 15 fois la Suisse est en proie depuis plus de 20 ans aux appétits voraces de ses voisins et à la difficile cohabitation des nombreuses ethnies qui composent sa population. L'anthropologue Pierre Centlivres et les politologues Gilles Dorronsoro et Olivier Roy portent un regard spécifique à leur discipline et à leur expérience

de terrain sur ce pays qui a refait soudainement la une des médias à la fin de l'an passé. Pierre Centlivres, professeur honoraire à l'Université de Neuchâtel, sillonne l'Afghanistan depuis les années 60. On lui doit de nombreux ouvrages sur la culture afghane. Gilles Dorronsoro est professeur à l'Institut d'étude politique de Rennes. Il a publié en 2000 «La révolution afghane, des communistes aux Taléban». Quant à Olivier Roy, il est directeur de recherche au CNRS et enseigne à l'École des hautes études en sciences sociales. Spécialiste de l'Asie centrale, on ne compte plus ses apparitions médiatiques depuis sep-

tembre dernier. Ce sont donc trois générations de chercheurs, et trois points de vue qui se partageront la lourde tâche de nous faire comprendre un peu du drame afghan. Au moment où le Premier ministre anglais Tony Blair a qualifié de succès les opérations des puissances occidentales engagées en octobre dernier, il sera intéressant de faire le point d'une situation complexe tant au niveau humanitaire que politique et social.

• Luc-Olivier Erard

Conférence : *L'Afghanistan, approches anthropologique et sociopolitique.*

Voir memento page 6

MERCREDI 16 JANVIER

8H30 LETTRES/SECTION DE FRANÇAIS

L'envers de l'histoire contemporaine ou la dernière bande, par M. de Balzac, conférence, Franc Schuerewegen. BFSH2, 3032.

Quand Balzac écrit «L'Initié», second volet de «L'envers de l'histoire contemporaine», il est en Ukraine, chez Mme Hanska. Tout va mal. Un profond découragement ruine son activité créatrice: «Si je veux penser à un sujet, les idées s'enfuient» (5 août 1847); «Moi qui avais des sujets à traiter par douzaine, tout s'est envolé, la ruine arrivera» (9 août 1847); «Je n'ai plus d'idées, ni d'images, ni force pour exprimer ce que je sens le plus, je suis comme une masse de chair où l'esprit s'en va» (18 août 1847). C'est donc avec l'énergie du désespoir que, dans la nuit de Wierzchowia, il commence ce récit dont il fera aussi son testament littéraire.

Rens.: tél. 692 29 49 fax 692 29 15
Jean.Kaempfer@frmod.unil.ch

12H15 MÉDECINE

Médecine post-moderne? Des années 1970 à aujourd'hui, cours d'histoire de la médecine, Prof. Vincent Barras, Institut romand d'histoire de la médecine et de la santé. CHUV, auditoire Charlotte Olivier. **V. page 5.**
Rens.: tél. 314 70 50 fax 314 70 55.

12H15 SCIENCES/INSTITUT D'ÉCOLOGIE-ZOOLOGIE

Démographie et génétique: la population du Saguenay au Québec, séminaire, Prof. Evelyne Heyer, Uni Paris VII et Musée de l'Homme, France. Bâtiment de biologie, amphithéâtre.
Rens.: tél. 692 42 42 fax 692 42 65
Jerome.Goudet@ie-zea.unil.ch

18H15 COURS PUBLIC UNIL L'Homme dans la ville. Construire la ville, conférence-débat, Mario Botta, architecte et Prof. Pierre Moor, Faculté de droit. BFSH2, 1031. **Voir article p.1.**
Rens.: tél. 692 20 71.

JEUDI 17 JANVIER

10H15 THÉOLOGIE/INSTITUT ROMAND DES SCIENCES BIBLIQUES

Les visions d'Ézéchiel, reflets de la croissance du livre, colloque, Christoph Uhlinger, Uni Fribourg. BFSH2, 5029.
Rens.: tél. 692 27 33 fax 692 27 35
Jean-Daniel.Kaestli@irsb.unil.ch

12H15 MÉDECINE/INSTITUT DE PHARMACOLOGIE ET DE TOXICOLOGIE

Glucocorticoid-mediated activation of the mineralocorticoid receptor, séminaire, Dr Alex Odermatt, Dpt of clinical research, Division of nephrology and hypertension, Uni Bern. Bugnon 21, Institut de pharmacologie et de toxicologie, salle de conférences, 1^{er} étage, entrée C3.
Rens.: tél. 692 54 07 fax 692 53 55
Olivier.Staub@pharm.unil.ch

14H00 SSP/ISSP

Une bonne nouvelle: l'impossible

est arrivé. Traitement de l'information et croyance, séminaire avancé en psychologie sociale, Prof. Jean-Pierre Deconchy, Uni Paris X. BSP, 727.
Rens.: tél. 692 32 31 fax 692 32 35.

14H00 MÉDECINE/PÉDIATRIE Pharmacothérapie en pédiatrie ambulatoire, formation continue, symposium, Dr B. Laubscher, A. Gervais et coll., CHUV, auditoire Alexandre Yersin.
Rens.: tél. 314 34 82 fax 314 35 46
Jean-Marie.Matthieu@chuv.hospvd.ch

16H00 SSP/INSTITUT D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Regards croisés sur le XX^e siècle, conf.-débat publique. BFSH2, 2024.

16h00 Guerres et paix, Eric Hobsbawm, New School for Social Research, New York. **16h30 Quel bilan pour les femmes?** Michelle Perrot, Uni Paris VII-Denis Diderot. **17h00 Ecarts de développement Nord-Sud**, David Landes, Harvard Uni, Cambridge, Massachusetts. **17h30 Misère et vitalité de l'Afrique noire**, Catherine Coquery-Vidrovitch, Uni Paris VII-Denis Diderot. **18h00 Crises économiques**, Robert Boyer, CNRS et EHESS, Paris. **18h30 Migrations internationales**, Rolande Boreilly, Uni Grenoble.
Rens.: tél. 692 31 60.

17H00 DROIT/AEDL

Droit et internet, conférence publique, Jean-Maurice Geiser, Office fédéral



ral des communications. BFSH1, 275. Une loi sur la signature électronique va entrer prochainement en consultation devant les Chambres. Cette conférence fait le point sur le projet. Les aspects techniques de la signature électronique seront également abordés.
Rens.: tél. 692 27 74 fax 692 27 75
Aedl@droit.unil.ch

17H15 MÉDECINE

Mécanismes moléculaires d'invasion et de dissémination tumorales, leçon inaugurale, Prof. Ivan Stamenkovic, professeur ordinaire, Institut de pathologie. CHUV, auditoire César-Roux.
Rens.: tél. 692 50 00 fax 692 50 05
Marie-Louise.Desarzens@dmed.unil.ch

17H30 SSP/INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES ET INTERNATIONALES + DPT INTERFAC.

D'HISTOIRE ET DES SCIENCES DES RELIGIONS

L'Afghanistan: approches anthropologiques et sociopolitiques, conf.-débat, Pierre Centlivres, Uni Neuchâtel, Gilles Dorronsoro, IEP, Rennes, Délégation du CNRS à Istanbul, Olivier Roy, Directeur du CNRS, Paris. BFSH1, 273.
Voir article page 5.

VENDREDI 18 JANVIER

10H15 LETTRES/INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE

Les matrones entre Rome et l'Orient méditerranéen à la fin de la République. Lectures dirigées, séminaire de 3^e cycle, Prof. A. Bielman et R. Frei-Stolba. BFSH2, 3139; suite et fin du séminaire 1^{er} février 2002, même endroit, même heure.
Rens.: tél. 692 29 11 fax 692 30 45.

11H15 SCIENCES

Topologie des variétés algébriques réelles et méthode de Viro, conférence, Dr Frédéric Bihan, UNIL. BCH, 5112.
Rens.: tél. 692 35 59 fax 692 35 55
Frederic.Bihan@ima.unil.ch

12H15 MÉDECINE/INSTITUT DE GÉNÉTIQUE ET DE BIOLOGIE MICROBIENNES

Nouvelles formes et nouvelles voies d'administration des vaccins, séminaire, Dr Jean-François Viret, Head of research Dpt, Berna Biotech Ltd, Berna. PMU, César-Roux 19, IGBM, auditoire, 2^e étage.
Rens.: tél. 320 60 75 fax 320 60 78
Catherine.Mauel@igbm.unil.ch

14H00 HEC Hedging demands in financial markets, soutenance de thèse, Stéphane Hegi, HEC, UNIL. BFSH1, 231.
Rens.: tél. 692 33 03 fax 692 33 05
Huguette.Kappeler@hec.unil.ch

15H30 MÉDECINE/INSTITUT UNIVERSITAIRE DE RADIOPHYSIQUE APPLIQUÉE

IRM fonctionnelle en imagerie abdominale et cardiaque, séminaire, J.-P. Vallée, DIM/HCU, Genève. IRA-Lausanne.
Rens.: tél. 623 34 34 fax 623 34 35
Nicole.Tille@inst.hospvd.ch

16H15 HEC/DEEP

Perception du risque et perception de l'incertitude: différentes modélisations, conférence, Michèle Cohen, CEME, Uni Paris 1. BFSH1, 307.
Rens.: tél. 692 33 64 fax 692 33 65
Deepdoc@hec.unil.ch

DU 19 AU 20 JANVIER

9H00 MÉDECINE/SUPEA

La recherche à l'heure de la psychanalyse, 8^e colloque PERU organisé avec le soutien du Service univ. de

psychiatrie adulte et la collaboration de l'Association Suisse Romande de l'Ecole Européenne de Psychanalyse P.E.R.U. Théâtre de Vidy.
Rens.: tél. 944 35 37.

Samedi 19 janvier

9h00 Ouverture, Jacques Aubert, Lyon. **10h00 Neurosciences et psychanalyse**, Pierre Magistretti et François Ansermet, Lausanne, Juan-Pablo Luccheli, Genève. **15h30 Devant la parole**. Lecture et rencontre avec Valère Novarina, Jacques Aubert, Lyon.

Dimanche 20 janvier

9h00 Ecriture et psychanalyse, François Regnault, Paris, Hélène Cixous, Liège. **11h00 Criminologie, psychiatrie et psychanalyse**, Franck Chaumont, Paris, Georges Kellens, Liège. **14h00 Recherche artistique et psychanalyse**, Gérard Wacjman, Paris, Françoise Fonteneau, Paris. **15h30 Que serait une science incluant la psychanalyse?** Alain Grosrichard, Genève, Michel Lapeyre, Toulouse; suivie du spectacle «Les papiers d'Aspern», de Jean Pavans d'après Henry James, mis en scène par Jacques Lasalle, coproduit entre la Comédie française et le Théâtre de Vidy.

LUNDI 21 JANVIER

17H15 LETTRES/INSTITUT D'ÉTUDES MÉDIÉVALES

La prosopographie face aux sources administratives savoyardes, conférence, Pierre Lafargue, Uni Lumière-Lyon 2. BFSH2, 5081.
Rens.: tél. 692 29 39 fax 692 29 35
Agostino.Paravicini@hist.unil.ch

17H30 MÉDECINE/SERVICE DE CHIRURGIE

Prise en charge de la cirrhose hépatique et de ses complications, colloque, Dr C. Oneta. CHUV, BH-15.
Rens.: tél. 314 24 03 fax 314 23 76
Francois.Mosimann@chuv.hospvd.ch

MARDI 22 JANVIER

8H15 MÉDECINE Freud et les théories globales du cerveau, conférence, Prof. Giorgio Innocenti, Karolinska Institutet Stockholm et SUPEA, Lausanne. CHUV, auditoire Pierre-Decker.
Rens.: tél. 314 19 60 fax 314 19 61
Francoise.Evrard@inst.hospvd.ch

9H15 MÉDECINE Ciblage des molécules anti-cancéreuses: de la pathologie à la chimie, leçon inaugurale, Dr Lucienne Juillerat, privat-docent, Institut de pathologie. CHUV, auditoire Alexandre Yersin
Rens.: tél. 692 50 00 fax 692 50 05
Marie-Louise.Desarzens@dmed.unil.ch

10H15 MÉDECINE Biologie moléculaire du HIV-1 et du SIDA, Dr Jeremy Luban, Prof. associé, Columbia Uni, College of physicians and purgeons, New York. **10h45 HIV et autres retrovirus**, Dr Amalio Telenti, PD & MER, Institut de microbiologie

logie. **11h15 Les virus thérapeutiques**, Dr Roberto Cattaneo, Professeur, Mayo Medical School, Rochester, USA. Leçons d'épreuve organisées dans le cadre de la nomination d'un professeur ordinaire en microbiologie médicale à l'IMUL. CHUV, auditoire Alexandre Yersin.

Rens.: tél. 692 50 00 fax 692 50 05
Marie-Louise.Desarzens@med.unil.ch

17H00 MÉDECINE/DIVISION D'ENDOCRINOLOGIE DIABÉTOLOGIE ET MÉTABOLISME

Le profil d'expression génétique des gliomes humains dans l'identification de facteurs prédictifs du comportement clinique, Dr Monika Hegi, Laboratoire de biologie tumorale et génétique, Service de neurochirurgie, Faculté de médecine. CHUV, BH-10-920.

Rens.: tél. 314 05 96 fax 314 05 97.

18H30 SVSN

La fidélité chez les oiseaux monogames: négociations entre partenaires, M. Philipp Heeb, Institut d'écologie-IZEA. Palais de Rumine, auditoire XIX.

voir page 8

Dernière minute

LUNDI 21 JANVIER

12H15 SCIENCES

Développement embryonnaire: dynamique de la chromatine et modulation de l'expression des gènes, Séminaire, Prof. Pascale Debey, INRA, Paris, BEP Auditoire C.

Rens.: Dr. Stan Fakan, CME, email Stanislav.Fakan@cme.unil.ch,

Prochain Uniscope

Du 23 au 29 janvier 2002

Délai pour annoncer vos manifestations

Vendredi 11 janvier

Parution sur le site

Vendredi 18 janvier 2002

Les manifestations introduites à

l'adresse Internet

www.unil.ch/spul/memento.html

bourses

Bourse pour unE doctorantE d'un pays en voie de développement

Dans le but de favoriser l'accès à une formation doctorale à des ressortissants de pays en développement, le Rectorat de l'UNIL met une bourse au concours, Fr. 1'800.- par mois, du 1er octobre 2002 au 30 septembre 2003.

Conditions requises: être ressortissant d'un pays en développement, effectuer une recherche utile à son pays, être admissible au doctorat à l'UNIL, bénéficier de l'appui d'un responsable du suivi des études (professeur, directeur de thèse), s'engager à retourner dans son pays d'origine dès l'obtention du doctorat. Conditions de prolongation (délai 31 mars 2002): la bourse est octroyée pour une année renouvelable,

mais pour trois ans au maximum; au terme de la première année, la prolongation peut être demandée à la condition que le candidat réponde aux exigences de la faculté (examens de préalable, maîtrise, équivalences, etc.); à la fin de la 2ème année, une ultime prolongation est décidée sur la base du rapport du directeur de thèse et du préavis du décanat de la faculté, tous les 6 mois, le doctorant établira un court rapport sur l'état d'avancement de ses travaux, visé par le directeur de thèse.

Délai de candidature: 31 mars 2002.

Les dossiers doivent être déposés, en dix exemplaires, au Service des Affaires socio-culturelles, BRA, 1015 Lausanne pour le 31 mars 2002 et comprendre les documents suivants: c.v. détaillé, attestation d'immatriculation de l'UNIL, plan détaillé et précis du programme d'études et des travaux de recherche, situation financière (budget détaillé, bourses déjà obtenues), lettre de recommandation du professeur responsable ou du directeur de thèse de l'UNIL. Copie des titres universitaires obtenus, avec tous les résultats (notes); 1 copie du mémoire ou/et du travail de diplôme déjà rédigé(s) et accepté(s); 1 ex. des publications acceptées ou parues

Les demandes de prolongation doivent comprendre les documents suivants: court rapport sur l'état d'avancement des travaux, programme des travaux pour l'année à venir, lettre du directeur de thèse et préavis du décanat de la faculté. Dans certains cas exceptionnels, le candidat peut obtenir une prolongation de quelques mois au delà de la 3ème année d'attribution de la bourse.

Bourses pour les «cotuelles de thèse entre la Suisse et la France 2001-2002

Après deux ans d'interruption pour évaluation, la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS), d'entente avec l'Office Fédéral de l'Éducation et de la Science (OFES), met au concours cinq bourses (max. sfr. 10'000.-) pour le soutien aux cotuelles de thèse (double doctorat) entre la Suisse et la France pour 2001-2002.

Délai: 15.04.2002.

Informations, conditions et formulaires:

www.crus.ch/franz/Aus/

Dépôt des candidatures (en 4 ex.) et rens.: Relations internationales, Château de Dorigny, 1015 Lausanne, tél. 692 20 20, marinette.robort@rect.unil.ch

petites annonces

divers

Mieux qu'un Job. Vous recherchez un emploi accessoire? Vous disposez de ~10h / sem.? Vous appréciez les contacts humains? Le contexte financier ne vous rebute pas? Pour en savoir plus, contactez M. Miserez au tél. 966 30 20 ou jean-marie.miserez@fidicon.com

vacances

St-Luc (Val d'Anniviers), à louer joli appart. de 2 1/2 pièces (2-3 pers), tout confort, proximité des pistes de ski,

COURS INTENSIFS DE LANGUES EN FÉVRIER

Anglais	du 11 au 15 février (6 périodes par jour)
Allemand	du 18 au 22 février (6 périodes par jour)
Espagnol	du 11 au 15 février (6 périodes par jour)
Russe	du 4 au 8 mars (6 périodes par jour)

COURS DE LANGUES DÉBUTANT AU 2E SEMESTRE 2002

Préparation au TOEFL (Test of English as a Foreign Language)

English Correspondence	du 18 mars au 10 mai (4 périodes/semaine)
Speaking Clearly: Pronunciation, Stress and Intonation	du 18 mars au 26 avril (2 périodes/semaine)

Presenting Papers in English at Conferences and Colloquia

	les 12, 19 et 26 avril (4 périodes/jour)
--	--

Hörstudio

	du 11 mars au 7 juin (2 périodes/semaine)
--	---

Intercultural Preparation for Study Abroad Pour toutes les étudiantEs de

mobilité	les 12, 19 et 26 avril (4 périodes/jour)
----------	--

Apprentissage individualisé à l'espace multimédia avec tutorat, pour l'anglais et l'allemand



Test et inscription jusqu'au 1er février 2002

au Centre de langues, BFSH2, salle 2118 - tél. 692 29 20, CentreDeLangues@cddl.unil.ch

garage à disposition, prix raisonnable, libre dès le 15 février, tél. Mme N. Julien (027) 455 28 67 (de préférence le soir)

divers

Valoriser son doctorat

Atelier gratuit destiné aux doctorantes en fin de thèse ou l'ayant déposée récemment organisé par le Bureau de l'égalité des chances et le service Orientation et conseil.

Le mercredi 6 février 2002 (9-17h).

Comparer les carrières académiques et non académiques, trouver des solutions en s'inspirant de témoignages de femmes, dépasser la crainte de faire «tout ça pour rien», aborder la problématique du transferts des compétences

Animation: Mmes Helene Füger (Mentoring romand), Sylvie Boulanger (EPFL, Bureau de l'équité entre hommes et femmes) et Guite Theurillat (UNIL, Bureau de l'égalité des chances), M. Claude Roulin (UNIL, Orientation et conseil). Renseignements et inscriptions auprès de Mme Guite Theurillat, Bureau de l'égalité des chances de l'UNIL - tél. 692 20 59 - Guite.Theurillat@rect.unil.ch

Délai d'inscription: vendredi 25 janvier.

<http://equal.epfl.ch>

Work in progress - Etudes Genre

25 janvier, BFSH2, salle 2120

9h15 Accueil

9h30 Atelier 1: Egalité des chances dans les entreprises (enquête auprès de PME), avec Diana de la Rosa; formation continue professionnelle et égalité des chances entre femmes et hommes dans l'emploi: premières analyses, avec Dominique Golay; modalités de reconfiguration et de pilotage du rapport formation - emploi dans l'histoire de vie, avec Myriam Vandamme

11h Atelier 2: Ordinateur et femmes: l'éducation en question, avec Fassa Farinaz; diplômes de pionniers et pionnières. Et après? avec Maryelle Budry, Michel Croisier, Julien Gruner, Manuela Rosner; trajectoires sociales d'institu-

teurs et institutrices au XIXe siècle. Investissements familiaux différenciés, avec Jean-Christophe Bourquin.

13h45 Atelier 3: La bisexualité: une identité de plus, des certitudes en moins, avec Sandrine Pache; le chiasme de la/des différence-s sexuelle-s, avec Gabrielle Hiltmann; égalité des sexes et intégrité physique. Cas de la circonscription masculine et féminine, avec Sami Aldeeb.

15h15 Atelier 4: la femme esclave à Cuba au XIXème siècle, avec Stefania Kirschmann et Berni Vígano; la place des femmes dans la presse écrite romande. Analyse socio-discursive, avec Nicole Jufer; genre, culture et modernité, avec Sylvia Ricci-Lempen

16h45 Discussion générale et présentation des activités du Bureau de l'Egalité des Chances, par G. Theurillat, et du LIEGE (Laboratoire interuniversitaire en Etudes Genre) par P. Roux et G. Pannatier

Les ateliers sont ouverts à toute personne intéressée.

Infos: LIEGE, Gaël Pannatier, Info-Liege@iscm.unil.ch, tél. 692 32 24 / www.unil.ch/liege ou Bureau de l'Egalité des chances, Guite Theurillat, egalite@rect.unil.ch, tél. 692 20 59.

SALAIRES 2002

En l'an 2002, les salaires seront disponibles sur les comptes bancaires ou postaux, aux dates suivantes:

janvier	mercredi	30,
février	mercredi	27,
mars	mercredi	27,
avril	vendredi	26,
mai	jeudi	30,
juin	jeudi	27,
juillet	mardi	30,
août	jeudi	29,
septembre	vendredi	27,
octobre	mercredi	30,
novembre	jeudi	28,
décembre	mercredi	18.

Le Bureau de gestion du personnel

Grange de Dorigny: la fête à Hamlet !

Hamlet de Shakespeare, dix compagnies, des intervenants universitaires, des projections, une interrogation pratique sur la culture, le tout orchestré par Benjamin Knobil, metteur en scène. Un event pour célébrer les dix ans de programmation de la Grange.

La culture, qu'est-ce ? Vaste sujet... Des journalistes de la culture, des sociologues, des philosophes pourraient s'interroger sur le sujet. Mais cela serait pompeux et resterait théorique. Dominique Hauser et Marika Buffat, responsables des affaires culturelles de l'UNIL ont opté pour une autre solution : elles ont fait appel aux compagnies de théâtre qui se sont produites à la Grange pendant les dix dernières années. Une variété de styles, d'esthétiques. Il est en effet difficile d'imaginer que, par exemple, Eveline Murenbeeld de la Compagnie des Basors et Andrea Novicov de la Compa-

gnie Angledange aient la même approche! Benjamin Knobil, metteur en scène en résidence à la Grange, a découpé Hamlet en 10 morceaux et les compagnies ont tiré au sort le morceau qu'elles joueront, avec une exception: «J'ai donné le final à Armand Deladoëy, parce qu'il travaille sur les arts martiaux. Le résultat sera ludique, on verra 7 Hamlets différents, on ira de surprise en surprise, on ne saura jamais ce qui arrivera.»

Entractes

La partie théâtrale ne sera qu'une



partie du spectacle. Elle sera enrichie d'entractes, reflets de problèmes évoqués par Hamlet: les poisons, la sépulture, la criminologie, présentés par des spécialistes en la matière, et des interventions d'Yvette Jaggi et d'Olivier Moeschler, spécialiste de statistiques en matière culturelle: «Je collabore aussi beaucoup avec Jean-Yves Pidoux, professeur de sociologie de spectacles et partenaire à part entière du projet. Ses étudiants s'occuperont de la régie et de la lumière, de la plaquette, certains feront de la figuration.» Benjamin

Knobil, quant à lui, se contentera de «recoudre les différentes parties !»

Défis

Le défi d'un tel event ? «Pour une fois, le fait de ne pas être tout seul dans une aventure théâtrale, la possibilité de pouvoir faire bloc. Les compagnies ont l'occasion de s'amuser à expérimenter, elles ont un espace de liberté incroyable. C'est aussi le moment d'affirmer la vitalité culturelle vaudoise, un clin d'œil aux autorités : voyez le résultat ! «En marketing, les faiblesses d'un projet sont l'autre face de la monnaie. Ici, les compagnies travaillent pour un dédommagement ridicule.» Mais d'abord, place à l'enthousiasme!

•Denyse Steigmeier

Grange de Dorigny :

sa 19 à 19 h et di 20 à 17 h.

Réservation : service culturel de la Migros : tél 318 71 71

A l'auditoire 4215 (je 17 janvier à 17h) et à la Cinémathèque (ve 18 à 21h) projections de Hamlet.

Visages d'Afrique exposés au CHUV

Le hall du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois accueille une exposition de travaux de Patrick Dutoit, responsable de la photographie au centre audio-visuel du CHUV.

«Chronique d'Afrique» regroupe une cinquantaine de photographies réalisées en Afrique. Entre un carnet de voyage et une galerie de portraits, les photographies retracent les impressions et les émotions de Patrick Dutoit, reflétant sa passion pour le continent africain et surtout pour l'humain. «C'est un patchwork de moments, de rencontres.»

Poésie de la lenteur

Patrick Dutoit n'est pas un voleur d'images. La «gloutonnerie optique» n'est pas son fort. Il n'est pas un



sitée: la gomme bichromatée (matériau photo-sensible étalé au pinceau sur un support papier, technique du début du siècle passé). Chaque tirage est unique, réalisé à la main. La technique est laborieuse, l'image ne s'obtient qu'après nombre d'opérations manuelles réclamant dextérité et patience. Le résultat est remarquable, marqué par les multiples choix qu'impose la technique: papier, tonalité, contrastes, cadrage.

Une occasion unique pour les visiteurs de se confronter avec cette technique de tirage particulière, entre la mécanique photographique et des pratiques artistiques comme le dessin ou la peinture.

•Stéphane Gachet

Exposition: Patrick Dutoit «Chronique d'Afrique» CHUV, Hall principal

17 janvier - 21 février

vernissage 16 janvier 17 heures